Le devenir des salariés licenciés pour motif économique : retour à l'emploi plus difficile pour les ouvriers du secteur industriel, notamment agroalimentaire

8 janvier 2018

C'est l'une des conclusions de l'étude publiée récemment par la Fabrique de l'industrie. S'appuyant sur le suivi de plusieurs centaines de milliers de travailleurs entre 1998 et 2010 (panel DADS de l'Insee), les auteurs analysent les trajectoires suivies par ceux qui perdent à un moment donné leur emploi, en faisant la distinction entre les secteurs exposés à la mondialisation (dont l'agroalimentaire, le commerce de gros de produits agricoles bruts), ou « abrités » (non concernés par la concurrence internationale, comme le commerce alimentaire de détail, les services de proximité, etc.).

En moyenne, un travailleur sur deux qui perd son emploi suite à la fermeture d'un site de production en a retrouvé un dans les trois années qui suivent. C'est plus difficile pour ceux du secteur manufacturier, qui comprend l'industrie agroalimentaire : les licenciés de l'industrie laitière sont parmi ceux qui peinent le plus à rebondir. De fait, lorsque les productions sont très territorialisées, les travailleurs peu qualifiés de l'industrie sont également les moins mobiles géographiquement et sectoriellement : certains retrouvent un emploi dans les services de proximité, mais souvent à leur détriment en matière de trajectoire professionnelle (salaire plus faible, précarité accrue). Lorsqu'ils arrivent à en retrouver un dans le secteur manufacturier, les perspectives sont à l'inverse très favorables.

Source : La Fabrique de l'industrie